

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Royal biograph  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216549>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE FEUILLETON



QUINZE JOURS DANS LE HASLI

1

Le départ du chasseur de chanois.

Quel est le chasseur qui n'a pas attendu avec une fiévreuse impatience, l'arrivée du 1er septembre, de cette époque où la chasse est permise, où les contraventions du braconnage cessent pour laisser à la merci des Nemrods la gent giboyeuse sans protection officielle ?

Huit jours à l'avance, l'amateur fait ses apprêts. Il fourbit son arme, répare sa gibecière, garnit ses flasques de poudre et de plomb, graisse ses guêtres de peau et se promet un carnage sans pitié de toutes les pauvres bêtes destinées à satisfaire la sensualité des gourmets.

La veille, comme le cœur bat d'espérance ! Il se met au lit de bonne heure ; mais le sommeil fuit ses paupières. Lassé de lutter contre un repos qui n'arrive pas, il se lève au milieu de la nuit, s'arme de toutes pièces et se met en route pour l'endroit qui doit être le témoin de ses victorieux exploits.

Tel était le cas du chasseur dont nous allons faire connaissance.

Le 1er septembre de l'année 1855, à deux heures du matin et par une nuit toute resplendissante des clartés de la pleine lune, Frantz Walter, déterminé chasseur, venait de quitter la maison paternelle qu'il habitait près de Meiringen, dans le Hasli bernois, pour aller inaugurer son ouverture de chasse sur les hauteurs du Titlis.

Frantz était un beau garçon de vingt-quatre ans, à la figure mâle et régulière ; il avait la taille moyenne, bien prise, et sa robuste santé lui permettait de supporter les plus rudes fatigues.

Il cheminait seul, la tête couverte d'un feutre à large bord le fusil passé en bandoulière sur l'épaule, et faisant retentir la route sous le choc de ses gros souliers ferrés. Pour abrégé les ennuis du chemin, il avait allumé une grosse pipe en bois ayant appartenu à son père, et, de temps en temps, il en tirait quelques bouffées de fumée qui couraient devant lui en spirales blanches et tournoyantes.

La nuit est toujours imposante dans la montagne. Le silence mystérieux de ces grandes masses granitiques aux sombres teintes, l'ombre des rochers dessinant leurs silhouettes fantastiques sur les parois éclairées, le murmure des ruisseaux et le bruissement des feuilles se faisant entendre ici et là pour s'éteindre dans l'éloignement : tout porte l'âme aux pensées sérieuses et au recueillement du cœur.

Après avoir arrêté le programme de sa journée, les pensées de Frantz se reportèrent sur la conversation qu'il avait eue avec sa vieille mère, la veille, avant de la quitter.

— Mon fils, lui avait-elle dit d'un air triste, pourquoi te laisses-tu entraîner à cette maudite et périlleuse passion de la chasse ? Tu sais que ton père, hélas ! y a perdu la vie. Jamais on n'a retrouvé ses os, et ce malheur nous est arrivé au Titlis. Je suis restée veuve, jeune encore, avec trois orphelins : deux sont morts. Dieu t'as laissé à mes prières pour consoler ma vieillesse, et tu vas exposer, sur ce dangereux Titlis, tes jours qui me sont si précieux ! Tu veux faire descendre, avec amertume, mes cheveux blancs dans la tombe ! Pourquoi ne te maries-tu pas ? Tu serais bon époux et bon père, comme tu as toujours été bon garçon et bon fils. Nous avons un joli petit domaine que tu pourrais faire prospérer, et nous vivrions tous autour de toi pour t'aimer et te rendre heureux. Au moins, si je ne puis te convaincre, ne va pas chasser seul.

Et Frantz fronçait le sourcil ; se sentant la poitrine oppressée ; il secoua sa pipe en poussant un soupir, et se disant à lui-même :

— C'est vrai ! je ferais mieux de rester à la maison et d'y veiller à mes affaires... Mais me marier ! Je n'aime personne et je ne sais pas courtiser les filles.

Puis, la famille est un lourd fardeau à se mettre sur les bras... Mon père a trouvé la mort sur le Titlis, voilà pourquoi je m'y sens impérieusement attiré. Ah ! si je parviens à retrouver un jour son corps, je lui ferai rendre les honneurs funébres qu'il mérite, et je jure devant Dieu, de ne plus quitter ma mère ; puis enfin de me marier.

En faisant ces projets, Frantz avait traversé le Gadmen, torrent qui se jette dans l'Aar près de Meiringen, et après une montée fatigante, il traversait les riches pâturages de Gentil-Thal, où il comptait prendre un ami de chasse, pour ne pas être seul, comme sa mère le lui avait recommandé.

L'ami était absent ; ce contre-temps lui fit de la peine. Cela lui parut un mauvais présage ; il fut indécis sur le parti qu'il devait prendre. Continuera-t-il sa route, ou remettra-t-il la partie à une autre fois ? Son regard se plongea bien sombre dans la plaine, où sa mère priait peut-être pour lui... Mais, le Titlis était là, devant lui, dans sa magnificence avec sa couronne de glaciers, son pompeux cortège de pics qui se détachent et vont rejoindre le Surenen, ses broussailles, ses landes vertes, ses fouillis et ses escarpements, mystérieux refuges. Il se laissa entraîner et continua la route, s'en remettant à la Providence de lui faire trouver un camarade.

Deux sentiers se présentaient à lui : l'un à gauche, conduisant à Engelberg par une voie bien fréquentée ; l'autre à droite, allant aboutir à Trubsee, en cotoyant la montagne par un passage destiné seul aux piétons. Frantz prit ce dernier, car c'est de Turbsee que se fait ordinairement le départ pour les ascensions du Titlis, et il arriva au village au moment où les premiers sons de l'Angelus se faisaient entendre.

La plupart des gens dormaient encore. Cependant, comme il approchait de la modeste auberge de la localité, son attention fut excitée par la vue d'une contestation qui avait lieu entre cinq ou six paysans de l'endroit, et un grand personnage tout de blanc habillé, bien roide de col et de corps, et qui, par des gestes anguleux et télégraphiques, témoignait être en opposition directe avec ceux qui l'entouraient. Frantz s'avança pour voir de quoi il s'agissait.

Un petit âne à poils roux était tout harnaché à la porte de l'auberge. De la selle pendaient deux longs étriers, traînant à terre, et sur les côtés étaient fixés deux sacs de voyage, ainsi qu'une musette liée sur l'arçon. Le grand personnage qui gesticulait avait le col enveloppé dans un long plaid écossais à carrés blancs et gris. D'une main il tenait son âne par la bride, tandis que de l'autre il serrait sa cravache et son parapluie.

Cet Anglais avait passé la nuit dans l'auberge, et l'hôtelier s'était cru obligé, le matin, d'appeler la moitié des hommes du village pour servir de guides au milord, qui avait témoigné, la veille, l'intention de visiter le Titlis.

Milord, qui avait sa méthode de voyager, dit :

— No. no, je voulais point de guides ; ils prénaient toujours le pious mauvais chemin du montagne pour faire casser le jambe aux voyageurs, et faire semblant de gagner leur argent comme des Titans qui roulent des montes les uns sur les autres. Je prendrai, moà, la chemin que toute le monde il suivre sans guides, et je explorerai bien la Titlis toute seule.

— Vous ne pourrez pas monter là-haut avec votre âne, observa l'un des guides, et pour porter vos bagages, comment ferez-vous ?

— Taisez-vous, impertinente. Je défende à vous de questionner moà. Mon âne il allait partout comme une cerf, sur les montagnes. Il avait gravi le Hymalaya de l'Inde, le pic Ténérif, le Chimborazo d'Amérique, le Monte-Blanche et toutes les curiosités du monde, et vous voulez pas qu'il monte votre petite cailloute de là ?

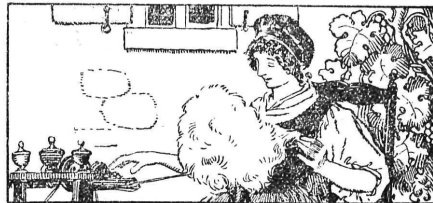
— Allez, allez, firent les guides en chœur ; vous vous en tirerez comme vous pourrez.

— Je irai si je voulais, et mon âne il ira aussi s'il voulait ; entendez-vous. Quand je étais à cheval sur le croix noir de son dodu dos, je étais dans le contentement de moà et pas de vous.

Lés paysans partirent d'un bruyant éclat de rire et les lazzi s'apprétaient à pleuvoir sur le fils d'Albion, lorsque Frantz jugea prudent, pour l'honneur de la contrée, de mettre fin à cette scène.

(A suivre.)

Ménil CATALAN.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Le concours de Gryon (25 septembre 1921).

Le Comité central de l'Association, réuni samedi 9 juillet chez Mme Widmer-Curtat, comptait Aigle (Mlle Chatelain), Bussigny-Mex-Penthalaz (Mme Barraud), Cully (Mme Nagel), Grandson (Mlle Walter), Gryon (Mlle Rochat), Lausanne (Mme Mermod), Montreux (Mlle Légeret), Orbe et Château d'Oex (Mme Gaudard), Vevey (Mlle Gaudard), Mmes Schnetzler, Nicodet, Payot, Bonnard et S. Bonard. Genève s'était fait excuser. Mme Widmer-Curtat présidait.

Le Comité a pris connaissance avec une vive gratitude d'un don nouveau de cent francs de M. le docteur Widmer, ce qui porte à fr. 300.— la somme disponible pour récompenser les sections et permet de constituer cinq prix, respectivement de fr. 150.—, 75.—, 50.—, 50.— et 25.—. Il est bien entendu que les sections ne sont pas obligées d'envoyer toutes leurs membres à Gryon. Ira qui pourra. Les concours commençant dimanche matin de bonne heure, il faudra, autant que possible, arriver le samedi soir déjà. Gryon nous réserve un accueil charmant, aux meilleures conditions possibles et se réjouit de nous avoir ; la Caisse centrale fera un subside aux concurrentes. On fera appel à des artistes qui, avec M. Louis Curtat, formeront un jury. Les sections sont priées d'étudier leur participation à la réunion de Gryon, de faire savoir s'il leur sera possible d'arriver le samedi soir déjà et de préparer la liste de leurs participantes.

Cartes

La Trésorière centrale (Mlle Nicodet, 2 Avenue de Rumine, Lausanne) continuera d'envoyer aux sections et aux membres isolées des cartes de membres de l'Association, qui serviront de reçus et de cartes de légitimation.

Musée Historiographique vaudois

M. Th. Dubois, conservateur du Musée Historiographique vaudois, désirent établir une collection de vieilles gravures du costume vaudois, demande l'appui financier de l'Association. Que les sections qui organisent des soirées pensent à prélever, de temps à autre, une petite somme pour l'achat de ces gravures qui figureront au Musée Historiographique vaudois.

ROYAL BIOGRAPH. — Deux œuvres bien différentes, mais toutes deux très artistiques, sont au programme de cette semaine : *L'ami des montagnes*, drame en 4 actes, d'après le roman de Jean Rameau. Ce film a été tourné parmi les plus beaux sites des Pyrénées. Puis *La petite vivandière*, comédie en 3 actes, avec Mary Pickford. Citons encore, *Courses de motocyclettes du kilomètre lancé*, film sportif tourné à Bâle, et le *Gaumont-Journal*.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE  
PHOTO-PALACE - LAUSANNE  
1, Rue Pichard Rue Pichard,

Noblesse  
vermouth délicieux  
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.